

30 mai 2008 -16:05

Appartient à [Conseil des ministres du 30 mai 2008](#)

Commission de la concurrence

Nomination des membres de la Commission de la concurrence

Nomination des membres de la Commission de la concurrence

Sur proposition de M. Vincent Van Quickenborne, ministre pour l'Entreprise et la Simplification, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination des membres de la Commission de la concurrence. Le mandat des membres étant arrivé à échéance, le Conseil central de l'économie a dressé la liste des candidats.

Membres effectifs

Représentants des organisations représentatives de l'industrie de la distribution et des services :

- M. Philippe Lambrecht (FEB)
- M. Charles Gheur (FEB)
- M. Francis Walschot (Agoria)
- M. Marc Vandeplass (Essencia)
- Mme Nathalie Pint (Fedis)
- M. Charles-Albert van Oldeneel tot Oldenzeel (Assuralia)
- Mme Ingrid Den Tandt (Confédération de la construction)
- Mme Françoise Sweerts (Febelfin)
- M. Jo Vandeweghe (Fédération pétrolière)
- Mme Katleen Dierickx (Electrabel)

Représentants des classes moyennes :

- M. Gijs Kooken (Unie van zelfstandige ondernemers)
- Mme Clarisse Ramakers (Union des classes moyennes)

Représentants des organisations représentatives des travailleurs :

Pour la CSC :

- M. Marc Becker (CSC)
- Mme Ilse Rubbrecht (CSC)
- Mme Rein De Tremerie (Centrale chrétienne du textile et des vêtements de Belgique)
- M. Louis De Prins (Centrale chrétienne de l'alimentation et des services)
- M. Dirk Van Uyttenhove (Textura)

Pour la FGTB :

- M. Daniel Van Daele (FGTB)
- Mme Ada Jacobs (FGTB)
- M. Christophe Quintard (FGTB)
- M. Jean-Pierre Martens (FGTB)

Pour la CGSLB :

- M. Vincent Van der Haegen

Représentants des consommateurs :

- M. Hugues Thibaut (Test-Achats)
- M. Hans De Coninck (Test-Achats)

Membres suppléants

Représentants des organisations représentatives de l'industrie de la distribution et des services :

- M. Didier Mommaerts (Fedustria)
- Mme Anne Reul (Fevia Wallonie)
- Mme Sylvie Van Overstraeten (Agoria)
- Mme Marie Van In (UCB)
- M. Gérard de Lamine de Bex (Fédération belge des entreprises de distribution)
- Mme Sophie Rosman (Groupement de la sidérurgie)
- M. Yves Somville (Fédération wallonne de l'agriculture)
- M. Gerben Pauwels (KBC group)
- M. Rudy Gotzen (Boerenbond)

- M. Igor Makedonsky (Belgacom)

Représentants des Classes moyennes :

- Mme Sarah Depreeuw (Federatie voor vrije en intellectuele beroepen)
- M. Frédéric Mignolet (Union des classes moyennes)

Représentants des organisations représentatives de travailleurs :

Pour la CSC :

- M. Luc Hamelinck (Centrale chrétienne des services publics)
- M. Guido Nelissen (Centrale chrétienne des métallurgistes de Belgique)
- Mme Patricia Biard (service Femmes de la CSC)
- Mme Ann Van Laer (CSC)
- Mme Bénédicte Vellande (CSC)

Pour la FGTB :

- Mme Anne Panneels (FGTB)
- M. Erwin De Deyn (Syndicat des employés, techniciens et cadres de Belgique)
- M. Jean-Luc Struyf (FGTB)
- M. Herwig Jorissen (Centrale des métallurgistes de Belgique)

Pour la CGSLB:

- Mme Sabine Slegers

Représentants des consommateurs :

- Mme Anne Moriau (Test-Achats)
- M. Alain Anckaer (Test-Achats)

La Commission de la concurrence est instituée au sein du Conseil central de l'économie. Il s'agit d'un organe consultatif paritaire où sont représentés les points de vue des travailleurs, de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat ainsi que des consommateurs. Elle donne des avis sur la politique générale de la concurrence. [L'Autorité belge de concurrence](#) se compose de deux autres organes

: le Service de la concurrence et le Conseil de la concurrence. Ils ont pour rôle de garantir l'existence d'une concurrence effective sur le territoire belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe